

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JUIN 2022

Année scolaire : 2021-2022

Quorum : 14

Numéro de séance : 5

Nombre des présents : 16

Date de convocation : 15 Juin 2022

Nombre d'absents excusés : 2

Présidence de : Marie-Isabelle GAUTRON-CARLOT

Sommaire des questions traitées	Décisions	Pages	Numéros d'acte	Pièces jointes n° et désignation
Liste d'émergence				Annexe 1
I – Affaires Administratives		2		
1. Approbation du PV de la séance du 28 mars 2022	16 POUR	2		
II – Affaires Financières		3		
1. Conventions, contrats et marchés		3		
Contrat bac à graisse	16 POUR	3	Acte n°107	
Convention Handball partenariat avec le Creusot	16 POUR	3	Acte n°102	
Convention partenariat Cinémage	16 POUR	3	Acte n°103	
Convention partenariat BTS CRCI avec le CFAI de Chalon	17 POUR	3	Acte n°117	
Convention Halle des Sports	17 POUR	3	Acte n°90	
Convention Restauration pour la fourniture des repas au collège Centre	15 POUR 2 ABSTENTIONS	3	Acte n°91	
Convention Immersion centre de gestion	17 POUR	3	Acte n°95	
Convention mise à disposition des Logements	17 POUR	3	Actes n°92, 96 et 105	
Convention d'occupation temporaire de mise à disposition aux membres du GRETA	17 POUR	4	Acte n°98	
2. Concessions de logement	17 POUR	4	Acte n°93	
3. Recrutement des AED et vacataires plateforme technologique – année scolaire 2022-2023		4		
Recrutement vacataires plateforme technologique	17 POUR	4	Acte n°116	
Recrutement AED	6 POUR 10 ABSTENTIONS 1 CONTRE	4	Acte n°101	
4. IPDG - CFAI	17 POUR	4	Acte n°89	
5. Bilan utilisation des fonds sociaux	17 POUR	4	Acte n°115	
6. Décisions Budgétaires Modificatives	17 POUR	4	Acte n°118	

III – Affaires Pédagogiques		5		
1. Présentation des axes et sous-axes du nouveau contrat d'objectifs (2021-2026)		5		
2. Proposition IMP 2022-2023	16 POUR 1 ABSENTEION	5	Acte n°120	Annexe 2
3. Informations sur la rentrée 2022		6		
Calendrier annuel PFMP	17 POUR	6		Annexe 3
Charte de tenue professionnelle	17 POUR	6		Annexes 4 et 5
4. Bilans annuels : Référent numérique, Référent culture, Référentes BAC PRO/BTS, Référente lycée/université, Référentes EDD, Assistants prévention		7		Annexe 6
5. Bilan Vie Scolaire		7		Annexe 7
6. Bilan Association Sportive		7		
7. Bilan CESCE		7		
8. Rapport annuel du chef d'établissement	17 POUR	7, 8	Acte n°119	Annexe 8
9. Voyages, sorties et projets		8		
6 bilans financiers	17 POUR	8, 9	Actes n°106, 100, 104, 97, 94 et 99	
Projet « Aviron » à TORCY – septembre 2022	17 POUR	9	Acte n°113	
Projets option théâtre – année scolaire 2022/2023	17 POUR	9	Actes n°108, 109, 110, 111, 112 et 114	
10. Trousseaux Esthétique et Coiffure	17 POUR	10	Acte n°88	
IV - Questions diverses		10, 11		

RUBRIQUE I - Affaires Administratives

16 présents, 2 excusés

Voir Annexe 1 « Liste d'émargement ».

Madame la proviseure ouvre la séance à 18h06.

Secrétaire de séance : Madame BOUSSARD (représentante des parents d'élèves)

Madame la proviseure remercie Madame AUBAGUE, représentante des personnels enseignants et d'éducation, pour avoir assuré le secrétariat du PV de la séance du 28/03/2022.

1 – Approbation du PV de la séance du 28 mars 2022

Le PV du CA du 28 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

VOTE : 16 VOTANTS POUR

Madame la proviseure fait rajouter un point à l'ordre du jour. En numéro 10 = Trousseaux Coiffure et Esthétique.

RUBRIQUE II - Affaires Financières

1 – Conventions, contrats et marchés

M. GERIN présente divers contrats et conventions, dont Madame la proviseure propose l'adoption par le CA.

- **Contrat Bac à Graisses.** Tous les 3 ans avec 4 passages par an pour environ 1700€ par an. Il y a un changement de prestataire.

VOTE : 16 VOTANTS POUR - Acte n°107

- **Convention Handball partenariat avec Le Creusot.** Mme ABIAD est référente. Le coût est pris en charge par l'Association Sportive.

VOTE : 16 VOTANTS POUR - Acte n°102

- **Convention partenariat Cinémage.** L'Association Cinémage reverse une partie des entrées.

VOTE : 16 VOTANTS POUR - Acte n°103

Arrivée de M. MADANI à 18h14 : le nombre de votants passe à 17.

- **Convention partenariat BTS CRCI avec le CFAI de Chalon.** Cette convention court sur 2 ans. La moitié des heures sont réalisées au lycée et l'autre partie au CFAI. Tarif à partir de 10 apprentis. Les conditions financières ont été revues à la hausse il y a 2 ans.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°117

- **Convention Halle des Sports.** Le Conseil Régional reverse l'intégralité du coût au lycée. Un nombre d'heures minimum est demandé pour l'utilisation.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°90

- **Convention Restauration pour la fourniture des repas au collège Centre.** 150 à 160 repas par jour. A ce jour, nos recettes sont le prix payé par les familles du collège Centre. Une nouvelle convention sera mise en place avec une facturation au repas commandé.

VOTE : 15 VOTANTS POUR 2 ABSTENTIONS - Acte n°91

- **Convention Immersion centre de gestion.** Groupe de 4 élèves qui pourront se rendre dans les structures qui correspondraient à leur cursus scolaire, surtout en gestion.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°95

- **Convention de mise à disposition des Logements.** 1 logement T4 proposant 80 m² pour 305€ avec 215€ de charges. 1 logement T4 proposant 83 m² pour 330€ avec 120€ de charges.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Actes n°92, 96 et 105

- **Convention d'occupation temporaire de mise à disposition aux membres du GRETA.** Formations Bâtiments A et L concernés en professionnel en incluant le Bâtiment G.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°98

2 – Concessions de logement

Elles concernent les personnels logés gratuitement mais qui doivent effectuer des astreintes en contrepartie.

Madame VALENCIA, qui a obtenu sa mutation, occupera son logement encore du 1^{er} Août au 31 Août. Une nouvelle concession de logement partira du 1^{er} septembre au 31 août 2023.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°93

3 – Recrutement des AED et vacataires plateforme technologique – année scolaire 2022-2023

- **Recrutement vacataires plateforme technologique** – Autoriser les personnes intervenantes – Pas de coût pour l'établissement.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°116

- **Recrutement AED.** Nombre de postes équivalents temps plein **11,5**. Madame EL HADDAD, CPE, signale que celui-ci est en baisse de 1 personne par rapport à l'année 2021-2022. Monsieur HENRIOT regrette vivement cette perte en assistance éducative vu les problèmes de climat que le lycée a connus il y a 4 ans. Madame la proviseure rappelle que le vote porte non sur le nombre d'AED attribués mais sur l'autorisation à recruter.

VOTE : 6 VOTANTS POUR 10 ABSTENTIONS 1 CONTRE - Acte n°101

4 – IPDG-CFAI

Indemnité Personnel de Direction et Gestion. Celle-ci concerne le Chef d'établissement, l'adjoint-gestionnaire Agent comptable. Cela représente une enveloppe globale de 3 935,77€.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°89

5 – Bilan utilisation des fonds sociaux

Bilan 2022 = 31 demandes pour 5 345,05€ attribués. Une baisse par rapport à 2021 = 62 demandes pour 7 786,06€ distribués. Cette baisse est liée à l'absence de l'assistante sociale. Si les élèves reviennent à la rentrée, leur dossier sera revu en septembre 2022. Pour les élèves qui partent de l'établissement, leur dossier sera revu cet été. Ces fonds servent surtout à payer la demi pension / l'internat. Le solde au 28 juin 2022 = 5 937,66€.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°115

6 – Décisions Budgétaires Modificatives

Monsieur GERIN, Adjoint-gestionnaire, demande à faire un prélèvement sur Fonds de Roulement (FdR) de 7 500€ qui correspond à l'achat d'un climatiseur pour 2 500€ et à l'équipement d'un véhicule électrique pour un ajustement de 5 000€ supplémentaires par rapport à la subvention du CRBFC.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°118

RUBRIQUE III - Affaires Pédagogiques

1 – Présentation des axes et sous-axes du nouveau contrat d'objectifs (2021-2026)

Madame la proviseure rappelle que l'établissement a connu une évaluation externe au printemps 2021. Les évaluateurs ont fait des observations, des remarques et donné des conseils à prendre en compte pour les années à venir. A la suite de cette évaluation, le lycée est amené à élaborer un contrat d'objectifs et le projet d'établissement. L'année 2021-2022 a été consacrée au contrat d'objectifs pour lequel a été réuni le comité de pilotage du projet d'établissement, instance émanant du CA. Au préalable, a été effectué un diagnostic de l'établissement à partir du bilan de l'évaluation externe. Plusieurs échanges avec différents services ont permis d'établir une première ébauche à présenter aux membres du comité de pilotage, lequel a déterminé le 20 janvier 2022 les pistes pour fixer les axes et sous-axes. La version retenue en réunion a été envoyée à Monsieur le DASEN 71 et le 05 mars 2022, la proviseure a été reçue par l'IEN-IO pour défendre ce contrat et répondre aux questions. Le contrat a été validé par Monsieur le DASEN 71 et est en attente de retour de signature de Monsieur le recteur. Une fois signé, le contrat sera soumis au vote du conseil d'administration.

Domaine 1 : « Apprentissages, parcours des élèves et enseignement »

- **AMENER CHAQUE ELEVE A SA REUSSITE PAR LA PERSEVERANCE.**

Domaine 2 : « Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire »

- **ASSURER UN CLIMAT DE CONFIANCE ET DEVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE.**

Domaine 3 : « Acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement »

- **FAVORISER L'ESPRIT D'INITIATIVE POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DANS LES PROJETS.**

Domaine 4 : « L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial »

- **POURSUIVRE L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR TOUT EN AMELIORANT LA COMMUNICATION.**

2 – Proposition IMP 2022-2023

Les indemnités ont été mises en place en 2014-2015 pour indemniser les professeurs remplissant des missions qui se déroulent hors face-à-face élèves. La DHG 2022-2023 comporte 32 IMP cette année (Annexe 2).

Madame la proviseure présente la répartition validée en conseil pédagogique le 13 juin 2022. Les IMP sont réparties sur le LGT et la SEP.

VOTE : 16 VOTANTS POUR 1 ABSTENTION - Acte n°120

4 – Bilans annuels : Référent numérique, Référent culture, Référentes BAC PRO/BTS, Référente lycée/université, Référentes EDD, Assistants prévention (Annexe 6 : Bilans des différents référents)

Les différents référents présentent rapidement les points importants de leurs missions 2021-2022.

M. GERIN, assistant Prévention avec M. DIAS, fait un bilan sur les mesures de sécurité.

5 – Bilan Vie Scolaire (Annexe 7 : Rapport de la vie scolaire)

Madame EL HADDAD, CPE, fait une présentation du travail réalisé par la vie scolaire sur l'année écoulée.

- Accompagner l'élève dans sa scolarité
- Favoriser un climat serein pour le bien-être de l'élève
- La communication
- Les instances

6 – Bilan Association Sportive

- Augmentation des effectifs – 105 licenciés
- L'escalade reste l'activité favorite des élèves. Les entraînements se déroulent le mercredi après-midi et sur la pause méridienne.
- La performance des volleyeurs est à saluer : Top 10 au niveau national.

7 – Bilan CESCE

Madame VALENCIA, proviseure-adjointe en charge du dossier, présente les actions qui ont été réalisées et annonce les pistes retenues pour l'année scolaire 2022-2023.

- Favoriser le bien-être de l'élève
- Egalité fille-garçon
- Education à la vie éducative et sexuelle
- Prévention aux risques troubles alimentaires
- Prévention aux addictions
- Pour 2022 – 2023 : Il sera reconduit : *Egalité fille-garçon / Réseaux sociaux / Conduites à risque*

8 – Rapport annuel du chef d'établissement (Annexe 8 : Rapport annuel du chef d'établissement)

Madame la proviseure s'arrête sur certains points du rapport d'activités :

- Population scolaire : augmentation régulière du taux de boursiers, particulièrement sur la SEP (depuis 2017 : + 6pts) ; une légère baisse sur le LGT. Le pourcentage de catégories défavorisées en 2021-2022 (43,7%) est quasiment le double de celui des catégories moyennes (22,9%). Les catégories très favorisées et les catégories favorisées ne représentent à elles deux que 27,4%.
- Orientation fin de 2^{nde} (p.8) : Point d'alerte : le taux de passage de 2^{nde} GT en 1^{ère} GE dans l'établissement est inférieur de 11 points par rapport aux taux académique et départemental. Parallèlement, le taux de passage de 2^{de} GT en 1^{ère} technologique est supérieur de 6 à 7 points par rapport aux taux départemental et académique. Le taux de passage de 2^{nde} GT en 1^{ère} professionnelle est supérieur de 3,5 points à celui du département et de 3,8 points à celui de

l'académie. Que ce soit en 2^{nde} GT ou en 2^{nde} pro., le taux de redoublement de l'établissement est supérieur aux taux départemental et académique.

Il est à noter également que le vivier d'élèves de 2^{nde} GT connaît une baisse d'effectifs : Perte de 200 élèves depuis la rentrée 2016-2017.

- Données Parcoursup au 21/06/2022 (p.10) : les élèves attendent trop souvent le dernier moment pour accepter au moins une proposition. Le point positif : Peu d'élèves démissionnent, sauf en Technologique (4,41%). Le point négatif : Plus d'1 élève sur 2 en LGT et plus d'1 élève sur 3 en professionnel se trouvent sans proposition.

L'on constate que nos élèves poursuivent leurs études majoritairement en :

- L1 (LGT) : 51,92%
- BUT (Technol) : 26,47%
- BTS (Pro) : 38%

Nous devons travailler à donner un peu plus d'ambition et de confiance en soi à nos élèves (CPGE : seulement 6% en LGT et 6% en Technologique).

- Dispositifs d'accompagnement (p.12-13) – Lutte contre le décrochage scolaire qui s'élève au lycée à 8,56% (4,65% dans le département ; 4,48% dans l'académie).

Le point positif : Des formations professionnelles au lycée Léon Blum sont porteuses d'emplois.

- Actions et ateliers

Malgré la situation sanitaire qui a nécessairement imposé des restrictions, de nombreuses actions et des ateliers ont été mis en place, sans oublier les sorties et voyages scolaires (p.15-16 : Tableau).

- Communication

Des efforts ont été produits, notamment sur le site internet. Il est nécessaire de répondre au 4^{ème} objectif du contrat : « Poursuivre l'ouverture sur l'extérieur tout en améliorant la communication ».

Valoriser les actions et les initiatives des équipes et des élèves est très important pour répondre au mieux aux besoins des élèves. Il faut arriver à ce que tout le monde se sente bien (élèves, professeurs, différents personnels...) au sein de notre lycée.

- Perspectives

Cette année a vu la réalisation du contrat d'objectifs ; il s'agira de réfléchir ensemble au projet d'établissement (en attendant du nouveau projet académique sur lequel il doit s'appuyer).

Il faudra continuer à viser les objectifs fixés en développant les actions entreprises et en améliorant leur efficacité, pour répondre toujours mieux aux besoins des élèves.

Le rapport d'activités annuel du chef d'établissement est soumis au vote :

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°119

9 – Voyages, sorties et projets

M. GERIN présente le tableau des projets :

- Bilans financiers soumis au vote du CA :

Sur plusieurs des sorties/voyage ci-dessous, la FCPE a participé sur demande.

- Bilan financier du voyage à TURIN organisé par Mme PIZZOLO et qui a eu lieu du 13/04/2022 au 15/04/2022.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°106

- Bilan financier de la sortie au théâtre de DIJON « Animal Farm » organisée par Mme BIREMBAUT et qui a eu lieu le 29/03/2022.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°100

- Bilan financier de la sortie à LYON au musée Clément Ader organisée par Mme CARLET et qui a eu lieu le 08/04/2022.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°104

- Bilan financier de la sortie dans le MORVAN organisée par M. DUMONT et qui a eu lieu le 20/05/2022.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°97

- Bilan financier de la sortie au Centre National du Costume de Scène à MOULINS organisée par Mme DE WEVER et qui a eu lieu le 30/05/2022.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°94

- Bilan financier de la sortie à L'ARC « C'est comme ça (si vous voulez) » de l'option théâtre organisée par Mme AUBAGUE et qui a eu lieu le 25/03/2022.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°99

➤ **Projets soumis au vote du CA :**

- Sortie « Aviron » à TORCY en septembre 2022 proposée par Mme ABIAD : montant de la sortie = 247,00€ avec une participation des familles à hauteur de 5,00€/élève et un reste à charge pour l'établissement de 72,00€.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°113

La FCPE demande à connaître le plus gros des projets avant les vacances de TOUSSAINT.

- Les projets de sorties à L'ARC de l'option théâtre organisées par Mme AUBAGUE, à savoir « Nous dans le désordre » le 02/03/2023, « Illusions perdues » le 06/04/2023, « Nul si découvert » le 27/04/2023, « Ici nos yeux sont inutiles » le 23/02/2023, « Tartuffe d'après Tartuffe d'après ... » le 24/11/2022 ; pour ces 5 sorties, le montant unitaire est de 280,00€ avec une participation des familles à hauteur de 5,00€/élève et un reste à charge pour l'établissement de 105,00€.

Le projet de sortie « Les Lycéades » à l'Espace des Arts de CHALON SUR SAÔNE concernant toujours l'option théâtre et organisée par Mme AUBAGUE : montant de la sortie = 958,00€ avec une participation des familles à hauteur de 25,00€/élève et un reste à charge pour l'établissement de 458,00€.

La FCPE s'était engagée à 2€ par spectacle mais il faudra revoir pour les Lycéades.

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Actes n°108, 109, 110, 111, 112 et 114

➤ **Pour Information / en attente d'éléments financiers :**

- Voyage à ROME de Mme PIZZOLO en Avril 2023

- Voyage anglophone de Mmes SIMON/MOREAU en Avril 2023
- Voyage ERASMUS + à MALTE de Mme MARIN (6 élèves)
- Sortie « Théâtre du HERON » de Mme DUSSON (1^{ère})
- Projet « APPRENDRE AUTREMENT » de Mme BUTTIGIEG (projet pédagogique)

Informations relatives à des actions non soumises au vote du CA : Salon EUREXPO, des visites d'entreprises, CESCE (conduites à risque et réseaux sociaux, écrans et cyberharcèlement), science de gestion en entreprise, kit pédagogique, festival des transitions.

10 – Trousseaux Esthétique et Coiffure

M. SONIVAL, DDFPT, présente le tarif des trousseaux :

- Pour le trousseau Coiffure : 150€ - l'établissement fait l'achat et revend le trousseau aux élèves à prix coûtant.
- Pour le trousseau Esthétique : 105€ - (en légère augmentation).

VOTE : 17 VOTANTS POUR - Acte n°88

RUBRIQUE IV – Questions Diverses

1 – FCPE / Pourquoi les horaires de 8h/10h pour les conseils de classe ?

Madame BOUSSARD exprime qu'elle sait qu'il y a l'orientation mais vu déjà la difficulté de trouver des délégués, ils ont l'impression de ne servir à rien et donc Madame BOUSSARD a peur de ne pas les retrouver l'année prochaine en Terminale.

Madame la proviseure rappelle qu'il y a 48 conseils de classe à placer sur une période très courte, l'arrêt des notes ayant lieu fin mai. Les conseils ont dû débuter dès le 31 mai et se sont poursuivis jusqu'au 10 juin. Pour les 2ndes, ils ont eu lieu du 31 mai au 3 juin car la commission d'appel se tenant le 17 juin (date imposée), il faut se réserver un temps de dialogue obligatoire avec les parents des enfants pour lesquels la décision du conseil de classe ne correspond pas aux vœux exprimés par l'élève et ses responsables légaux. Ce temps de dialogue obligatoire permet d'échanger sur le projet d'orientation (37 familles reçues en rendez-vous individuels par la direction et une dizaine de rendez-vous téléphoniques). Les trois personnels de direction tenant à présider tous les conseils de classes, et ne disposant que de 7 soirées sur ces 15 jours, n'ont pas d'autre solution que de placer certains conseils en journée. Les équipes pédagogiques doivent être disponibles (beaucoup de professeurs en cette période sont en formation obligatoire, en corrections de BTS, en examens oraux ou en jurys d'examens). De plus, il est nécessaire de respecter pour les personnels une amplitude horaire de travail ne dépassant pas 11 heures.

La direction est bien consciente de la difficulté pour des parents de se libérer en journée, raison pour laquelle elle a placé en priorité en journée des conseils sans délégués parents.

Monsieur LE ROUX, proviseur-adjoint, ajoute qu'il a eu 2 jours de formation durant lesquels il ne pouvait placer des conseils de classes.

Madame VALENCIA, proviseure-adjointe, explique aussi qu'à la fin de l'année, tous les conseils (trimestriels et semestriels) ont lieu sur une même période alors qu'au 1^{er} et 2^{ème} trimestres ou 1^{er} semestre, les conseils se font sur des périodes décalées. Elle ajoute que les enseignements de spécialité

multiplient le nombre de professeurs par classe, ce qui complique de pouvoir les réunir dans leur majorité.
Madame la proviseure termine en précisant que le lycée souhaite vivement de continuer à travailler avec les parents d'élèves qu'elle remercie pour leur investissement.

Infos diverses :

1- Formation PSC1 : Il était compliqué de trouver des plages horaires correctes en cette dernière période pour mettre en place le PSC1. Madame BOUSSARD insiste sur le fait que cette formation lui tient à cœur et elle souhaite en faire bénéficier les élèves de Terminale en priorité. Cette formation se ferait sur le volontariat dans le courant du 1^{er} trimestre 2022. Madame BOUSSARD espère que plusieurs créneaux pourront être mis en place. Cette formation PSC1 se passe sur 1 journée de 8h-12h et 13h-17h avec 1 formateur pour 10 stagiaires. Les modalités seront données début septembre.

2- Résultats du baccalauréat : Mardi 05 juillet 2022 à 9H.

3- Départ : Madame la proviseure annonce le départ de Madame VALENCIA, proviseure-adjointe, qui devient principale du collège de Selongey (21) à la rentrée prochaine. Madame la proviseure souligne le professionnalisme de Madame VALENCIA, sa rigueur et sa volonté sans faille de chercher à satisfaire tout le monde. Elle lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h22.

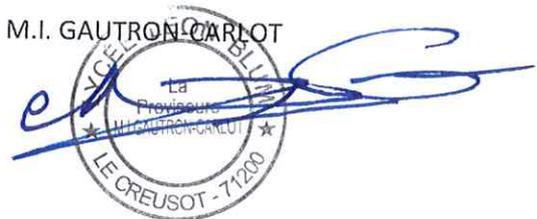
La secrétaire de séance,

La présidente du conseil d'administration,

M. K. BOUSSARD



M.I. GAUTRON-CARLOT



The stamp is circular with the text 'LYCEE PUBLIC' at the top, 'La Proviseure' in the center, 'M.I. GAUTRON-CARLOT' below it, and 'LE CREUSOT - 71200' at the bottom. There are two small stars on either side of the name.